

Conseil Municipal du mercredi 6 avril 2022

Avis de mise à disposition du Compte Administratif 2021

Hôtel de Ville - Site Internet www.trouville.fr

Le Mercredi 6 Avril 2022, le Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité, le Compte Administratif du budget principal de la Commune pour l'exercice 2021.

Les documents suivants sont mis à la disposition du public :

- Note de synthèse relative au Compte Administratif 2021
- Présentation du Compte Administratif 2021 Données synthétiques
- Délibération Vote du Compte Administratif 2021
- Compte Administratif 2021 Maquette (en mairie)